

CONCOURS AGRI•BOURSE 2021

L'Union des producteurs agricoles (UPA) présente le **concours AGRI-BOURSE** pour le programme de formation en entrepreneuriat agricole de la FSAA de L'Université LAVAL



DÉTAILS DE LA FORMATION

La Plateforme de formation en entrepreneuriat agricole s'adresse à tous les producteurs et productrices de la relève désirant s'outiller pour devenir des leaders entrepreneurs. Pour bien vous épanouir dans la Plateforme, vous devez avoir le désir de développer votre entreprise, le sentiment d'entrepreneuriat et le besoin d'innover.

Venez développer votre expertise, grâce à des conférenciers, des témoignages, des échanges avec des entrepreneurs à succès et un service de coaching individuel.

La formation est offerte en groupe d'un maximum de 16 participants de productions agricoles diversifiées afin de favoriser l'échange et le partage d'expériences. Elle est d'une durée de 10 jours, soit 5 sessions de 2 jours à raison de 2 jours par mois s'échelonnant de décembre 2021 à avril 2022. Pour toutes les informations détaillées, veuillez consulter le site Internet de la plateforme en [cliquant ici](#).

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Être membre de la FRAQ
- Avoir moins de 40 ans
- Avoir acquis 5 ans d'expérience en gestion d'entreprise agricole
- Être prêt à déboursier un montant de 2 000 \$ * pour la formation
- Être disponible 10 jours pour faire la formation selon le [calendrier établi](#)
- Être présent virtuellement au Gala annuel de l'Union, le 1^{er} décembre 2021, tenu dans le cadre du Congrès général de l'Union à Québec du 30 novembre au 2 décembre 2021.
- Avoir soumis sa candidature avant le 1^{er} octobre 2021

* Le montant total étant de 7 000 \$ par inscription, 5 000 \$ sont payés par l'UPA. L'étudiant devra déboursier 2 000 \$ auxquels il faut ajouter également les frais de subsistances qui sont d'environ 1 000 \$. IMPORTANT : Vous pouvez aller chercher du financement auprès de votre Centre local d'emploi (CLE). N'hésitez pas à les contacter pour vous informer.

IMPLICATION DES GAGNANTS

- Les gagnants s'engagent à s'impliquer pour faire rayonner le concours et la formation dans une activité de l'UPA ou de la FRAQ, soit par une présence à l'activité même, soit par un témoignage écrit ou verbal, ou soit par l'entremise d'une courte capsule vidéo dédiée aux médias sociaux, en vue de promouvoir le concours en 2022.

Pour toute question concernant le concours, vous pouvez communiquer avec Marie-Eve Masse memasse@upa.qc.ca ou 450 679-0530, poste 8639.